



Cercle de Pérignon

Toulouse OCCITANIE

Association Loi 1901 inter obédientielle membre de l'association *Défense et République* (ADER) et de la Fédération du Cercle Européen des Fraternelles (FCEF) déclarée en sous-préfecture de Muret sous le n° W513033841

Laboratoire d'idées

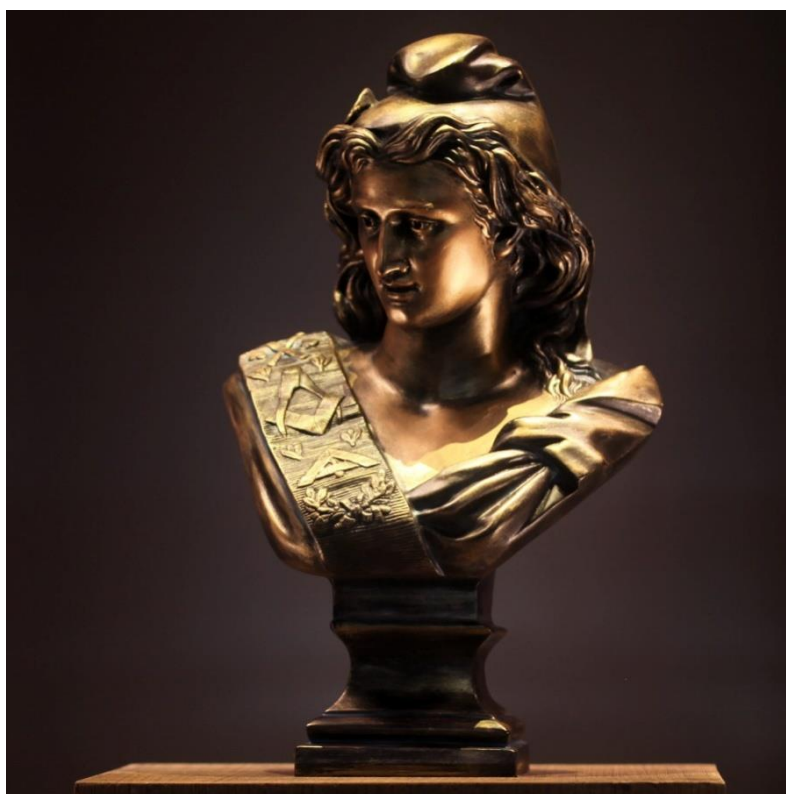
Sous l'égide de l'association *Défense et République*

Cercle.de.perignon.admin@defense-et-republique.org



Notre message aux Elus de la République

Plaidoyer pour une France patriote républicaine et fraternelle



*Contribution citoyenne de Français libres et Patriotes de terrain
Octobre 2020*

ADER DEFENSE ET REPUBLIQUE



Le président
président@defense-et-republique.org

Aux Élus
de la République française

Madame, Monsieur,

L'honneur m'échoit de vous présenter la contribution citoyenne de l'un de nos cercles régionaux aux débats actuels qui animent notre société. Résultat d'un travail collectif de plusieurs mois, il y est question de la défense des valeurs de notre Nation et des principes de la République française.

Cela n'est certes pas la première réflexion sur ce sujet mais l'inquiétude grandit avec ces trois réponses possibles : ne rien faire, réagir avec ce sentiment de le faire avec tellement de précautions que cela s'apparente à la faiblesse ou agir résolument.

Les propositions pour l'action qui y sont indiquées procèdent dans leur expression de constats de terrain quant aux graves événements qui se déroulent et s'accroissent sur notre territoire, qui entachent notre vivre-ensemble et mettent en péril notre société par une remise en question de ses fondements.

Le cercle de Pérignon, un des cercles de réflexion d'ADER, est l'auteur de ce travail qui associe constat, réflexion, mise en perspective. Il vous soumet ses propositions pour l'action. Ses membres sont des femmes et des hommes engagés dans la cité, porteurs de l'idéal républicain, fortement attachés à leur Patrie, la France. Ils disposent tous d'une forte sensibilité aux questions de Défense et de Sécurité, renforcée, pour nombre d'entre eux, d'une très large expérience en ces domaines.

Leur message est un cri : je vous remercie de l'entendre. Il appelle à cette restauration de l'autorité de l'Etat dont l'objectif est de renforcer l'architecture de la France pour qu'elle contribue à rendre la communauté nationale forte et unie autour des principes de la République.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les plus distinguées.

Général (2S) François Chauvancy
Président national d'ADER

Sommaire

La France que nous aimons est gravement attaquée ! Le constat.....	4
Notre cri patriotique : devant ce constat de terrain alarmiste, un appel à l'éveil et à l'action	7
Que faire ? Est-il encore possible d'inverser le cours des choses ? Nos propositions pour agir.....	9
<i>Renforcer le sentiment d'appartenance à la Nation.....</i>	9
<i>Renforcer le rôle de l'Education nationale dans la construction de la Nation.....</i>	11
<i>Renforcer le domaine régalien.....</i>	11
Agir dans les quelque 700 quartiers, en métropole ou outre-mer, où les lois de la République ne sont pas respectées	13
<i>Reconquérir le terrain par une stratégie ciblée qui ne laisse aucun espace de manœuvre pour les délinquants et tout « séparatiste »</i>	<i>13</i>
<i>Rétablir l'ordre dans les départements d'outre-mer (Guyane et Mayotte) face aux menaces migratoires et à l'insécurité.</i>	<i>14</i>
Pour conclure	15

Plaidoyer pour une France patriote républicaine et fraternelle par le Cercle de Pérignon

La France que nous aimons est gravement attaquée ! Le constat

« *Douce France, cher pays de mon enfance* », écrivait le poète Charles Trenet avec nostalgie pendant l'Occupation, « *bercée de tendre insouciance, je t'ai gardée dans mon cœur* », chantait-il avec entrain après la Libération mais c'était le souvenir de la jeunesse passée et de la France avant la guerre. Les soldats en opération extérieure chantent en revanche « Oh douce France », chant de tradition écrit en 1948 par Jean-Edmond Lamaze évoquant plus fortement cet attachement à la mère-patrie alors qu'ils combattent au loin, justement pour protéger notre pays et sa population.

Sans aucun doute plus proche de nos inquiétudes face à une France que nous aimons et qui est gravement attaquée, « *France, ma douce* », écrivait Bernard Maris, le 2 janvier 2015 à son éditeur dans les premières pages d'un ouvrage paru en avril 2015, « *Et si on aimait la France* ».

Il ajoutait au fil des premières pages : « *la France est un espace, une géographie ; elle est toute dans cette odeur de l'été, belle et puissante, celle du foin ou du blé coupé ; elle ne serait rien sans la grandeur, encore moins sans la beauté, sans l'esprit, sans la littérature, sans la politesse de l'amour courtois, sans la galanterie* »... « *Hélas, le vieil équilibre de l'ordre éternel des champs, qui est tellement important parce qu'il signifie l'éternité d'un pays* », *ne reviendra plus* »...

Bernard Maris est assassiné le 7 janvier 2015 sur le sol français, par de jeunes Français se revendiquant d'Allah et de son prophète Mahomet. Le procès des assassins et de leurs comparses a lieu désormais sans que cela ne résolve la question de cette menace comme en témoigne le dernier acte terroriste à Paris.

Quelques mois plus tard, le géo-politologue Frédéric Encel écrivait dans « *Géopolitique de la Nation France* » : « *La France que j'ai connue et aimée dans mon enfance, je ne la reconnais plus, je ne la retrouve plus. Hélas, je ne suis pas le seul. (...) Il s'est bien passé quelque chose* ». Et de constater avec tristesse : « *Aujourd'hui, cette nation bien-aimée est malade. Ou, plus précisément, elle est attaquée. De l'extérieur comme de l'intérieur... Il s'agit d'une agression... Chaque fois, c'est bien la nation française qui est visée au cœur (p. 38-39) ... Il s'agit d'une menace civilisationnelle (p. 278)* ».

N'est-il pas temps de protéger notre civilisation et de défendre notre identité française qui s'appuient avant tout sur des racines judéo-chrétiennes, sinon gréco-romaines, n'en déplaisent aux censeurs « bien-pensants », racines qui ont permis depuis des siècles d'intégrer sinon d'assimiler celui d'ailleurs et ses différences dès lors qu'il acceptait notre société et son histoire ?

Pourtant, l'islamisme radical et communautaire n'est pas le seul poison de notre société comme l'a montré la crise de la COVID. Certes, des personnes admirables ont montré leur engagement. Curieusement, hormis le corps médical dont c'est l'un des principes fondamentaux, peu d'entre elles semblaient embrigadées dans des partis, de syndicats, des associations qui, tout à tour, dans la vie hors-COVID s'indignent, contestent, revendiquent, prônent le « vivre-ensemble » bien souvent « à la carte ». Le service public bien souvent évoqué mais de moins en moins assuré, a été bien défaillant. Il faudra bien faire le bilan des fonctionnaires qui ont assumé réellement leurs tâches respectives alors que le secteur privé a bien montré sa capacité à innover, à s'adapter, à agir y compris dans les services hospitaliers.

La pandémie que nous subissons le montre avec éclat malheureusement : la France va à vau-l'eau. L'exécutif n'ose plus imposer sa volonté au nom de l'intérêt général comme en témoignent encore aujourd'hui les débats sur l'application des mesures sanitaires. Pourtant, il a été élu pour cela. Il a donc reçu pour délégation de faire valoir cet intérêt général pour la majorité et non pour les intérêts particuliers des minorités agissantes.

Sans revenir sur la gestion initiale de la crise sanitaire suffisamment éloquente, il suffit de constater cet échec dans cette rentrée 2020. Les oppositions aux directives gouvernementales ont « pignon sur rue ». Les mesures sanitaires suscitent critiques et contestations au nom de la « liberté retrouvée » après le confinement. Les sanctions dont il faudra établir la réalité après la crise sont fortement médiatisées, mais le principe gouvernemental reste qu'il faut faire de « la pédagogie » et ne rien imposer.

Qu'en sera-t-il en cas de pandémie fortement mortelle demain ? Et si on transpose cette situation aux questions sécuritaires, comment croire que l'ordre sera rétabli dans les zones de non-droit d'un certain nombre de villes de France alors que, pour cette simple pandémie, les forces de l'ordre n'y arrivent que difficilement, par exemple lors de manifestations interdites ou de « rave party » ... sauf sur les écrans de télévision ?

Echecs du politique et du fonctionnement de l'administration française par peur, manque de courage ne peuvent qu'être constatés.

Une partie de nos concitoyens, certes faible mais qui peut entraîner la masse silencieuse par son mauvais exemple, veut jouir de son existence, sans souci des autres tout en prônant par ailleurs bien des solidarités. Toute forme d'autorité de l'Etat est récusée. La revendication de « libertés », y compris cautionnée par la Justice au détriment de l'urgence sanitaire au point même de valider des plaintes contre ceux qui décident en temps de crise, devient un signe de désengagement moral.

Le fameux lien social, ce « vivre ensemble » collectif, crée une mosaïque d'individus qui poursuivent un intérêt propre en toute « liberté » sinon en toute impunité car l'Etat n'assume pas son rôle : le « vivre-ensemble » ne peut se réaliser que si les règles communes sont appliquées en toute égalité et s'opposent alors à la notion de liberté tellement évoquée et si peu respectueuse de la liberté des autres. La loi et son application rigoureuse existent pour faire respecter cette égalité.

S'ajoute enfin la violence qui s'accroît au détriment de ceux qui respectent la loi et qui risquent leur intégrité physique s'ils la rappellent que l'on soit un élu ou un simple citoyen. Cette violence est commise par des individus ou des groupes fanatisés, des délinquants bien loin d'être dissuadés par des sanctions légales, des citoyens excédés comme les Gilets Jaunes, jacquerie du XXIème siècle, une extrême-gauche qui bénéficie dans notre pays d'une grande mansuétude malgré son passif subversif, par des mineurs enfin qui perçoivent la faiblesse de notre société pour les sanctionner.

Que peuvent faire des forces de l'ordre laissées avec peu de soutien, sinon de consignes réelles pour rétablir avec fermeté l'ordre républicain face à ces attaques, obligés même de dissimuler leurs visages pour assurer leur protection et celle de leurs familles ?

Pour inhiber l'action, l'action subversive des « bien-pensants » s'exerce aussi par le langage que ce soit pour « protéger » la délinquance ou « favoriser » les islamistes radicaux. Hier, « karchériser la racaille » était « inacceptable ». Surtout pas de stigmatisation du voyou ou de la racaille d'autant que curieusement on évite de citer les noms des délinquants ! Mieux vaut utiliser le terme « jeunes » que chacun traduit pourtant mais il est moins « stigmatisant ». Aujourd'hui, évoquer « l'ensauvagement » serait tout aussi peu admissible. De même, évoquer l'islam sous une forme qui ne plairait pas conduit à être jugé comme « islamophobe » et de risquer d'être « stigmatisé » par des acteurs des réseaux sociaux, sinon d'être poursuivis par la justice en cas de plainte.

Néanmoins, au moins pour répondre à la menace de l'islamisme radical, le terme « séparatisme » a finalement été choisi par le pouvoir politique. Après bien des tergiversations, il a été renforcé par celui d'« islamiste », permettant d'espérer de circonscrire au moins l'une des sources de l'émiettement de notre société.

Cependant, au nom de la notion constitutionnelle de la « Nation une et indivisible », le terme de « séparatisme » ne devrait-il pas inclure les mouvements autonomistes sinon indépendantistes régionaux ou d'outre-mer, les communautés immigrées non musulmanes, les partis extrêmes qui refusent les règles de la société et donc « s'en séparent » ? S'ajoutent aussi ces zones de non-droit régulièrement dénoncées mais favorisées par le clientélisme électoral de certains élus favorisent cette situation et le développement des trafics de tout genre, le commerce informel aussi comme dans les pays en voie de développement, instituant un « séparatisme territorial » ...

Enfin, le dernier trouble est celui de la destruction des biens qu'ils soient matériels ou non. Comment tolérer année après année les dizaines de milliers de véhicules brûlées dont une partie importante en fin d'année, les destructions lors des manifestations les plus diverses et pas uniquement du fait des Black Blocks ? Comment accepter les pillages que nous subissons comme dans les pays en voie de développement ?

Notre patrimoine est tout aussi menacé désormais par le fait de minorités radicalisées et ceux qui les soutiennent comme ces nouveaux extrémistes rouge-vert dans le but de détruire le passé historique mal « digéré » ou mal connu de notre pays.

Mais alors, quand le message fédérateur de la mobilisation générale du peuple de France sera-t-il lancé ?

Car en vérité, tous ceux qui aiment la France, de toutes ethnies ou religions, sont blessés en leur cœur, en leur âme et en leur esprit, devant les invraisemblables abandons et dérobades à répétition de l'exécutif, sinon d'une partie de la classe politique face aux revendications extrémistes et séparatistes de tout bord et aux débordements, abus, crimes, délits et assassinats qui les accompagnent bien souvent, l'autorité régalienne n'étant plus respectée depuis des décennies de laisser-faire. Leur appel sera-t-il entendu comme celui, surajouté, des victimes et de leurs familles, dans un contexte social devenu de plus en plus menaçant ?

Nombreux sont ceux qui, à défaut d'un message codé radiophonique comme le 18 juin 1940, attendent l'appel solennel au sursaut national. L'heure n'est-elle pas désormais à l'action ?

Un chant de résistance est souvent entonné lors des cérémonies patriotiques auxquelles si peu de citoyens participent préférant faire leurs courses ou partir en week-end : « *Ami, entends-tu* » ? ...

Faudra-t-il que des Français entrent en résistance en mots et en actes pour que la société française retrouve sa sérénité et donc le sentiment qu'elle a encore un avenir, un avenir qui ne peut se concevoir que dans l'ordre républicain, c'est-à-dire le respect de la majorité et non dans les abandons, les repentances, la dictature de minorités ?

Il est temps d'agir !

Christian BELLOC

Le président du Cercle de Pérignon

Laurent LE SUEUR

**Commission sécurité
(Toulouse)**

Notre cri patriotique : devant ce constat de terrain alarmiste, un appel à l'éveil et à l'action

Les textes du présent document forment ensemble un cri : celui de Patriotes engagés et de terrain qui constatent l'état progressif de délitement de notre société et l'affaiblissement de notre beau pays, la France.

La France a profondément changé.

- La France a changé de l'intérieur : de par son climat social et politique, du fait de l'influence des idéologies, des revendications des communautarismes en voie d'expansion, sous les coups de boutoir et les menaces à peine voilées des idéologues professionnels et de l'instrumentalisation des outils de communication, des médias aussi qui donnent autant d'importance à un événement mineur représentant peu de personnes qu'à un événement majeur rassemblant un grand nombre de personnes ;
- La France a changé à l'extérieur : en perdant de son influence internationale, en abandonnant une partie de sa souveraineté à l'Europe, en subissant les diktats politiques, économiques et financiers des grands pays les plus puissants.

Qu'en est-il donc de sa « puissance » et de sa « grandeur » passées ? En un demi-siècle, la France a profondément changé : tant en population, en activités économiques, qu'en territoires. Si la mondialisation a apporté de la technologie, elle a apporté aussi un lot de déshumanisation par l'instrumentalisation et l'orientation abusive du consumérisme, l'application étendue de la doctrine de la maximalisation du profit immédiat. L'Homme n'est plus un « citoyen ». Il est devenu officiellement et partout un « consommateur », un « prospect » avant d'être un client ! Il est de fait une « cible » à séduire, sinon à manipuler comme en témoignent d'ailleurs les multiples fakenews, puis à saisir, enfin à exploiter, c'est-à-dire une proie du marketing et de la communication, tous domaines confondus. Les effets s'en font sentir de tous les côtés, accentués par l'internationalisation des échanges et la révolution numérique.

Marianne, notre Patrie, la France, serait-elle en perdition ?

Aujourd'hui, juillet 2020, nous constatons dans les villes et les villages de nos provinces des éléments perturbants qui impactent directement sur l'harmonie de notre vie quotidienne individuelle et collective. Le constat n'est plus seulement inquiétant, il évoque une menace profonde sur l'avenir de la société française :

- a) Sécurité publique bafouée : forces de l'ordre, symboles de la République et de l'histoire de la Nation déniés, dénigrés, insultés et mis à bas sans réaction. Un Exécutif hésitant, à sévérité variable, souvent injuste vis-à-vis de nos concitoyens (fréquemment victimes et otages), et donnant des ordres incompréhensibles aux forces de l'ordre lesquelles ne sont plus autorisées à agir face aux auteurs de troubles, ces derniers se pensant de plus en plus intouchables. Sur le terrain : une insécurité grandissante, essentiellement en provenance d'individus, de groupes ou de familles de communautés virulentes qui veulent imposer leur loi au reste de la population, quand ce ne serait leur vérité, leurs dogmes et leurs pratiques illégales.
- b) Irrespect des corps intermédiaires au service de la population : police, gendarmerie, pompiers, médecins, soignants..., alors qu'ils font un travail fondamental au service de la Nation et qu'ils ont de tout temps été respectés par la population, sauf ceux qui y voient une entrave à leur volonté de s'affranchir du contrat social.
- c) Emergence d'ennemis intérieurs de la France : au sein de mouvements politiques extrémistes, des Français l'attaquent et en sapent les fondements, en détruisent les valeurs et la font disparaître chaque jour un peu plus avec une expression ouverte de menaces claires et structurées contre la France et les Français.
- d) Emergence et extension d'un islam protéiforme, dominateur, prosélyte et trompeur, inondant

notre pays de son idéologie et de ses pratiques, y compris les plus violentes et assassines, fondamentalement non conciliable avec les valeurs et les principes de la République française, mais transformant insidieusement, désormais au grand jour, nos institutions et les fondements de notre culture, notre « vivre-ensemble » par le biais des « accommodements raisonnables » promus progressivement au niveau local.

Sur le terrain : une pratique désormais étendue de communautarisation, de repliement sur soi, de rejet de l'autre, de sectorisation, d'isolement, de césure, issue d'une immigration incontrôlée ; les manifestations régulières d'un prosélytisme islamique autoritaire et dominateur, non conciliable avec la République et qui souhaite, à terme, asservir nos populations et miner notre pays en testant notre résilience face aux provocations comme cette vice-présidente de l'UNEF se présentant avec un voile à une commission de l'Assemblée nationale en septembre 2020.

- e) Abaissement constant des niveaux d'instruction et d'éducation : le nivellement par le bas lors des examens, des concours, des passerelles pour contourner les sélections au nom de l'égalité. Qui peut croire que 95,7% de réussite au bac en 2020 lui donne une quelconque valeur ?
- f) Destruction de l'autorité par l'affaiblissement, sinon la perte de repères solides notamment familiaux et le dévoiement des valeurs, sinon leur renversement au nom de la liberté individuelle.
- g) Dévoiement de la politique : absence de vision politique claire suivie d'effets et respectée, perte du sens de l'intérêt général et de préoccupations à long terme, prééminence de l'électoralisme et du calcul politicien à court terme, avilissement récurrent d'élus politiques au comportement inapproprié, perte de crédibilité de la classe politique qui défend souvent ses prés carrés et des intérêts particuliers, voire privés avec conflits d'intérêt, prioritairement à la défense des intérêts collectifs des citoyens...l'abstention des électeurs est un signe qui ne saurait tromper.
- h) Un exercice des pouvoirs de la République qui ne permet plus l'efficacité de la prise de décision sous l'influence sans cesse grandissante des groupes sinon des individus, des médias et autres réseaux sociaux qui favorisent la confusion par recherche d'audience, inculture, sottise ou calcul, désinformation, prééminence de l'image et du verbe instantané sur la raison, priorité de l'instant sur la durée, de l'impression et du sentiment momentanés sur la prise de recul et la réflexion, de la forme sur le fond.
- i) Perte de la souveraineté française : un abandon forcé et voilé, au profit d'instances internationales qui régissent et décident à notre place, émoissant nos défenses et la rapidité de leur mise en place.
- j) Dégradation de la situation économique et financière de la France : davantage de dépenses que de recettes depuis des décennies, un déficit qui se creuse, un endettement abyssal que la COVID a aggravé, de la gabegie et des abus par dizaine de milliards d'euros chaque année avec peu de sanctions pour les mauvaises gestions, une crédibilité internationale qui s'affaiblit au fil des ans.

Au total, dans la plupart des cas, force est de constater un terrible manque de bon sens et de sens terrien de nos responsables politiques face aux agressions volontaires et menaces ciblées contre la France et les Français. Si bien que notre patrimoine et notre nation sont en danger de disparition. Notre constat est qu'un désordre généralisé et violent s'installe et nous menace. Devons-nous laisser faire, baisser les yeux, détourner le regard ou devons-nous battre sous une forme à déterminer ?

Notre réponse est claire.

Nous osons espérer qu'il est encore temps d'agir avec détermination pour stopper cette tragique évolution minant notre pays. Ne pas agir maintenant avec fermeté conduira notre société et ceux qui croient en son avenir à un affrontement intérieur comme la France en a connu dans le passé.

Une société qui ne veut pas évoluer, qui donne un sentiment d'injustice à sa majorité pour l'instant silencieuse, ne peut qu'être confrontée à une brutale remise en cause.

Que faire ? Est-il encore possible d'inverser le cours des choses ? Nos propositions pour agir

Cette question majeure et lancinante reste à l'ordre du jour. Nos travaux nous conduisent à formuler quelques réponses concrètes, sur la base d'une ambition pour la France.

Nous, citoyens français et patriotes de terrain, voulons alerter les femmes et les hommes de pouvoir afin que le seuil d'un impossible retour en arrière ne soit jamais atteint. Nous ne sommes pas les premiers à le faire mais, peut-être que la sensibilité que nous représentons, montre que l'heure est grave avec ce partage ressenti de l'inquiétude.

Nous souhaitons éveiller les consciences des décideurs politiques afin de les inciter à ne pas tomber dans le piège des manœuvres de groupes de pression communautaires, ni à céder aux exigences des activistes destructeurs, avançant désormais autant bien masqués qu'en plein jour.

Plus largement, nous leur rappelons que, sur le terrain, les valeurs et les principes républicains sont non seulement gravement menacés, mais aussi mis à mal et bafoués dans une entreprise de déstabilisation parfaitement organisée. L'irrespect des personnes s'étend ainsi à nos institutions et à notre Pays par ceux-là mêmes qui en sont issus. La Sécurité est ébranlée. La Paix intérieure n'est plus vraiment assurée.

Certes, qui oserait imaginer que depuis quarante ans personne n'ait pensé au sujet, tant les justes constats ont pu être faits depuis des décennies et tant les solutions ont pu être conçues et proposées ? Mais force est de constater qu'il n'y guère eu de politiques s'en inspirant pour une mise en œuvre efficace suivie d'effets sur le terrain. Le vent n'aurait-il pas emporté avec lui les paroles électoralistes, les déclarations d'intention et les milliards d'euros des mesures et plans successifs soigneusement ciblés, mais dont on perçoit aujourd'hui qu'ils n'ont pas eu les effets attendus ? Or, la situation empire.

Et nous posons la question du « vivre-ensemble » qui s'appuie d'abord sur l'égalité de tous devant la Loi. Celle-ci encadre les libertés qui doivent s'y soumettre. Pourquoi accepter ce « vivre ensemble » si tous les citoyens ne respectent pas la loi et peuvent ne pas la respecter en toute impunité par défaillance de l'Etat et des institutions, suscitant même des plaintes en justice par des citoyens excédés ?

Pour notre pays et pour tous les citoyens de notre pays, il y a donc urgence à agir, avec lucidité et détermination. Une urgence à se ressaisir, à ne pas subir, à affronter la réalité et à faire face !

C'est dans cet esprit que nous incitons les décideurs politiques à l'action.

C'est pourquoi, pour que vive la France, les propositions suivantes vous sont soumises, appelant à des décisions politiques rapides et déterminées.

Deux approches sont abordées, une approche sur l'ensemble du territoire français et une approche focalisée sur les zones de non-droit.

Sur le territoire : rassurer la communauté nationale par des actions concrètes

Renforcer le sentiment d'appartenance à la Nation

Lutter contre le prosélytisme islamiste

- a) Fermer définitivement toutes les institutions intégristes et sectaires de tout type et de toute nature. En saisir tous les biens. Poursuivre judiciairement et expulser tous les auteurs de troubles et leurs familles venus de l'étranger qui les animent, les soutiennent logistiquement et les financent ;
- b) Interdire le financement des cultes et associations culturelles « paravents » depuis l'étranger avec une action concertée entre les différents services régaliens ;

- c) Contrôler les subventions accordées par les communes et leur utilisation par les associations culturelles ;
- d) Veiller à éviter les dérives communautaristes qui peuvent être favorisées par les conseils municipaux, notamment en s'assurant au niveau préfectoral de la stricte application de la laïcité dans l'espace public ;
- e) Expulser du territoire les binationaux radicalisés ; les déchoir de la nationalité française. En saisir les biens sur notre territoire. Les poursuivre à l'étranger si nécessaire dans le cadre des conventions bilatérales et du droit pénal international ;
- f) Interdire le retour en France des combattants djihadistes et de leurs familles ayant œuvré contre les intérêts de la France et/ou s'étant déclarés « ennemis de la France » ; les déchoir de la nationalité française ; saisir leurs biens ; les poursuivre financièrement en tout lieu en tant que de besoin.

Défendre l'identité française

- a) Imposer à l'Etat la protection de notre passé sans que cela ne soit une action de repentance. Seule l'approche historique, donc critique, doit être privilégiée. La France d'aujourd'hui n'a pas à être jugée sur des faits de la France d'hier.
- b) Faire participer les fonctionnaires obligatoirement au moins sous forme de délégations aux différentes commémorations patriotiques.
- c) Commémorer dans les écoles et les collèges lors d'une journée scolaire proche des dates officielles les événements prévus officiellement à commencer par le 11 novembre et le 8 mai ;
- d) Aider, soutenir et accompagner toutes les personnes de bonne volonté souhaitant contribuer à cette construction permanente de la Nation par l'ajout de nouvelles pierres volontaristes et partageant les valeurs républicaines.
- e) S'exprimer prioritairement en langue française sur notre territoire, seule et unique langue nationale, que tout Français se doit de pratiquer. L'apprentissage des langues étrangères ne doit pas faire l'objet d'une situation particulière (langue arabe ou autre). Ces langues sont à apprendre au même titre que n'importe quelle autre langue en première ou seconde langue à étudier en fonction des enseignants en place. Cela concerne aussi l'apprentissage des langues régionales.
- f) Rendre obligatoire l'apprentissage de la langue française pour tout immigré légalement admis sur le territoire.

Immigration et nationalité française

- a) Ne pas autoriser la double nationalité notamment pour un élu national : devenir Français est un choix ;
- b) Rendre les procédures de naturalisation plus sélectives ;
- c) Interdire le regroupement familial extra-européen ;
- d) Etablir les statistiques ethniques et religieuses pour éviter aussi bien les fantasmes que le déni de réalité ;
- e) Appliquer un droit d'asile qui répond bien à ses critères mais interdire toute activité politique sur le territoire national pour une personne bénéficiant du droit d'asile ;
- f) Ne pas laisser les « illégaux » s'installer sur le territoire national ;
- g) Isoler le temps qu'il faudra pour leur départ tous ceux qui doivent quitter le territoire national dans des structures adaptées ;

- h) Poursuivre ceux qui favorisent l'immigration illégale qu'ils soient passeurs, citoyens ou associations ;
- i) Contraindre notamment par des pressions économiques ou politiques (interdiction d'accès au territoire national à tous leurs ressortissants) les Etats à reprendre leurs ressortissants illégaux ;
- j) Reconsidérer l'accueil sur le territoire national des mineurs illégaux non accompagnés ;
- k) Adapter les lois pour qu'elles permettent la mise en œuvre de ces mesures.

Renforcer le rôle de l'Education nationale dans la construction de la Nation

- a) S'assurer que l'éducation civique à tous les niveaux de l'enseignement, primaire, secondaire et supérieur soit effectivement fait avec objectivité dans le sens des valeurs de la République et élargir cette approche par la participation obligatoire d'intervenants extérieurs (associations patriotiques) ;
- b) Faire participer les établissements du Primaire et du Secondaire avec leurs enseignants lors des dates officielles sous forme de délégation aux principales commémorations patriotiques ;
- c) Veiller à la stricte application de la laïcité dans les établissements publics ;
- d) Lancer une étude sur la multiculturalité des classes qui nuit à la qualité de l'enseignement : doit-on continuer sans contrôle à accepter des enfants en situation irrégulière en France ? Quel en est le coût pour l'Education nationale ?
- e) Contrôler strictement les établissements privés notamment hors-contrat, leur financement et le programme enseigné (administration, application des principes républicains, enseignements) ;
- f) Interdire le voile islamique dans les universités.

Renforcer le domaine régalien

Soutenir les Forces de l'ordre

- a) Restaurer leur autorité sur le terrain et s'assurer que leur travail ait des suites confirmées par la justice ;
- b) Leur redonner des moyens d'action pour le maintien et le rétablissement de l'ordre public. Les règles d'ouverture du feu doivent être allégées lorsque la loi est violemment transgressée ou lorsqu'un policier ou un gendarme est mis en danger. La notion de proportionnalité doit être encadrée au profit des forces de l'ordre. Un délinquant ou un terroriste doit savoir qu'enfreindre la loi comporte des risques graves pour eux dans un certain nombre de circonstances : forcer un barrage, fuir un contrôle de police, agresser violemment un représentant des forces de l'ordre, participer à un attentat...
- c) Restaurer la confiance membres des forces de l'ordre en leur mission : leur accorder la présomption d'avoir fait ce qu'il fallait. En revanche, sanctionner les comportements non respectueux et avérés des forces de sécurité envers des citoyens est un impératif ;
- d) Adopter la tolérance « zéro » pour toutes les infractions et délits avec pour objectif qu'un policier ou un gendarme même isolé rappelant à la loi soit naturellement obéi ;
- e) Ne pas tolérer que les forces de sécurité intérieures soient discréditées : toute insulte ou manque de respect doit être verbalisé et suivi immédiatement d'une sanction même légère, que cela soit par une personne, une association ou une organisation ;

- f) Renforcer la formation et l'entraînement des forces de sécurité ce qui semble exactement le contraire de ce qui se fait aujourd'hui ;
- g) Diminuer les charges administratives des procédures, ce qui veut dire aussi simplifier les lois qui protègent désormais les délinquants d'une manière excessive ;
- h) Avoir un nombre de policiers et gendarmes suffisants sur la voie publique, de jour comme de nuit, quel que soit le quartier. La question des 35 heures dans la police doit être revue et sans doute la notion d'heures supplémentaires.

Disposer d'une Justice fiable

- a) S'assurer que la constitution et les lois protègent la Nation et qu'elles ne soient pas soumises à des décisions contraires émises par la Cour européenne des droits de l'homme, le Conseil constitutionnel... donc modifier les accords et les textes nécessaires ;
- b) Revoir la prédominance des libertés individuelles dans les décisions de justice. La justice doit d'abord assurer la protection des citoyens dans leur ensemble avant celle des libertés de l'individu. L'application des décisions gouvernementales, préfectorales et municipales l'a démontré par leur remise en question y compris en période de grave pandémie ;
- c) Veiller à la neutralité de la Justice et à sa non-politisation ;
- d) Rendre les juges responsables de leurs actes de procédure ;
- e) Disposer d'un système de contrôle efficace sur l'action des juges ;
- f) Renforcer les procédures disciplinaires contre les juges inconséquents ou idéologiquement partisans dans l'exercice de leurs fonctions ;
- g) Alléger les procédures pour sanctionner les peines pour qu'elles soient immédiates et aient une utilité pédagogique (travaux d'intérêt général par exemple dans le domaine écologique, amendes...). Dès lors qu'il y a une suspicion de délit, imposer des sanctions partielles qui seront soit confirmées soit annulées avec compensations une fois l'instruction faite ;
- h) Revoir les peines pour les mineurs violents de plus en plus jeunes ;
- i) Rendre les parents responsables des actes de délinquance de leurs enfants et lier cette absence de responsabilité aux aides sociales éventuellement obtenues ;
- j) Renforcer la sévérité des sanctions envers la délinquance des détracteurs avérés de nos valeurs et des principes de la République française, ainsi que du prosélytisme destructeur, quel qu'en soit le motif ;
- k) Cumuler les peines de chacun des délits constatés et les appliquer en totalité ;
- l) Insérer le concept de « capillarité » pour tous ces délinquants ad nomina en étendant les poursuites à leurs familles et à leurs proches. A cet effet, redéfinir les concepts de clans, tribus, familles, groupes, associations diverses, etc., et les insérer en tenant compte des spécificités nationales, culturelles et culturelles des délinquants et de leurs proches.
- m) Etendre les poursuites financières aux aspects sociaux et fiscaux dont bénéficieraient ou auraient bénéficié les délinquants et leurs proches, avec effet rétroactif par exemple de cinq ans.

Rendre l'Armée plus présente sur le territoire national

- a) Associer plus étroitement les armées, forces de 3^{ème} catégorie, à la défense du territoire qui ne se limite pas à la seule opération Sentinelle par l'utilisation de leurs capacités en appui des forces de sécurité intérieure ;
- b) Pallier la disparition des armées dans une partie des départements français par la création d'unités de réservistes (valeur une compagnie ou environ 120 personnels) capables d'épauler les délégués militaires départementaux aujourd'hui, sans effectifs pour agir ;
- c) Former dans l'armée d'active un certain nombre d'officiers de police judiciaire capables d'accompagner les unités militaires appelées en renfort des forces de sécurité intérieure et de les soulager dans leurs missions ;
- d) Dans les communes, employer correctement comme relais les correspondants « défense » présents dans les conseils municipaux.

Agir dans les quelque 700 quartiers, en métropole ou outre-mer, où les lois de la République ne sont pas respectées

Reconquérir le terrain par une stratégie ciblée qui ne laisse aucun espace de manœuvre pour les délinquants et tout « séparatiste »

- a) Organiser la reconquête des zones de non-droit sous forme d'une mission et sous l'autorité d'un préfet spécifique ;
- b) Créer une structure permanente au niveau national sous une autorité politique afin d'organiser les missions et d'obtenir les moyens, de contrôler les missions par zones de non-droit, d'évaluer les résultats dans la durée. Cette approche nationale vise à agir progressivement et successivement ;
- c) Etablir pour le contrôle des zones de non-droit un droit d'exception, donc temporaire, à caractère militaro-civil qui s'insère dans le cadre de la Défense Nationale et de la Sécurité du Territoire.

NB Sous la forme d'un GIR renforcé et sous l'autorité préfectorale désignée, l'ensemble des moyens de l'Etat est rassemblé sur un territoire déterminé, dans la durée, 24 heures sur 24 : police, gendarmerie, armée, douanes, Ministère de l'économie et des finances, Education nationale, santé. Les acteurs de terrain (maires, associations) et le monde économique privé sont associés à cette action régaliennne ;

- d) Restaurer en coordination avec le préfet chargé de la mission, la présence de l'Etat, par des services publics qui ne sont pas mis en œuvre par des jeunes fonctionnaires mais des fonctionnaires d'expérience, au besoin bénéficiant d'indemnités ou d'avantages spécifiques ;
- e) Instaurer les signes de respect aux institutions de la République : cérémonies de naturalisation, action de remerciements aux personnes méritantes, cérémonies patriotiques ;
- f) Valoriser l'engagement personnel dans ces quartiers des jeunes générations au sein de la collectivité : préparer les jeunes concernés au service national universel (SNU), veiller à intégrer avec pertinence le service civique pour qu'il soit utile dans ce cadre :
 - a. Affecter dans ces territoires de reconquête républicaine des fonctionnaires expérimentés et un encadrement, éventuellement motivés financièrement, en terme d'avancement ou d'affectation future (policiers, enseignants, fonction publique en général) afin de réinstaller les services publics ;

- b. Faire effort sur les établissements scolaires, notamment en valorisant l'autorité de l'enseignant et en mettant en place d'autorité un correspondant sécurité intérieure dans chaque établissement scolaire ;

Rétablir l'ordre dans les départements d'outre-mer (Guyane et Mayotte) face aux menaces migratoires et à l'insécurité.

- a. Combattre l'insécurité
- b. Contrôler les migrations

Pour conclure

Amoureux de notre pays, la France, acteurs libres et indépendants dans la cité, nous ne pouvons pas ne rien dire et surtout ne rien faire devant la dégradation de la situation.

Nous ne pouvons pas regarder l'impensable se passer sous nos yeux de citoyens et laisser faire.

Nous n'acceptons pas cette violence désormais quotidienne contre la Nation française, la mise à bas de la République et la mise à sac de notre patrimoine.

C'est pourquoi nous appelons les responsables politiques à conduire une action volontaire, courageuse et déterminée, pour l'unité de la Nation dans la République. Il est grand temps que chacun sorte de son confort intellectuel et des grandes phrases sans action réelle !

Agir pour une ambition : une France unie autour de la Patrie et de la République

Notre constat a évoqué de nombreuses situations peu acceptables. Nous voulons, de fait, une France forte et respectée, tant dans le monde que sur notre propre territoire.

Nous aspirons à une seule communauté nationale, unie autour d'un projet commun partagé, fait de civilité, de respect et de liberté, d'un « vivre-ensemble » de qualité.

Nous refusons de voir le peuple français divisé en tribus et clans qui s'affrontent, en groupuscules haineux qui génèrent la peur, en groupes communautaires aux particularismes vindicatifs et sectaires, où l'intégrisme et la virulence de quelques-uns le disputent à l'obscurantisme et au silence pour tous. La France ne serait-elle plus un Etat de droit sur l'intégralité de son territoire et pour tous les citoyens qui y résident, sans exception ?

Or, la France, ce « vieux pays », le nôtre, est héritière de longs et douloureux combats pour la Liberté. Les sillons de nos terroirs comme les places de nos villages en portent trace. Nos parents et grands-parents ont payé un prix élevé pour en préserver l'intégrité. Nous en sommes dépositaires et responsables pour l'avenir de nos enfants.

La France, cette France que nous aimons et portons-en nous, est tout autant héritière du siècle des Lumières. Il nous appartient de continuer de les faire rayonner. Instruction, éducation, culture, langue, histoire, patrimoine, valeurs et principes de la République française doivent continuer d'être défendus, promus et illustrés en n'acceptant pas leur dévalorisation ce qui n'interdit pas un regard critique.

Nous avons la chance de porter ces Lumières. A nous de les assumer, avec fierté et sans renier en quoi que ce soit l'histoire de notre beau pays.

Avec l'appui indispensable des citoyens non seulement qu'il faut désormais convaincre mais aussi entraîner dans l'action, puissent l'Etat et les élus de la République, chacun à leur poste et à leur office, agir en conséquence, pour l'honneur et l'indépendance de la France.

